

POUR QUI ?

Tout dirigeant associatif, éducateur sportif ou bénévole impliqué dans l'encadrement associatif.

PRÉ-REQUIS :

Pas de pré-requis nécessaire si ce n'est la volonté de prendre conscience des risques et des responsabilités en milieu associatif et d'en assurer au mieux la couverture par les assurances.

EFFECTIF :

De 6 à 15 personnes

Le CROS Île-de-France se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.



90€* TTC



Jeudi 27 février 2020



7 heures



CROS Île-de-France

Accès Cité Universitaire

1, rue des Carrières, 94250 Gentilly



* Ce prix s'adresse uniquement aux bénévoles et aux salariés ne bénéficiant pas de prise en charge par un OPCO**.

OBJECTIFS

1. Connaître les risques et responsabilités encourues pouvant naître de la pratique associative
2. Comprendre les règles de mise en jeu éventuelle des responsabilités civile et/ou pénale en milieu associatif sportif
3. Savoir comment couvrir, le cas échéant, ces responsabilités par le jeu des assurances

INTERVENANT

Jean-Loup Leplat : Président de la commission juridique du CROS Île-de-France, Commissaire de la direction nationale de contrôle de gestion de la Fédération Française de Football.

PROGRAMME

- Introduction au champ des responsabilités
- La responsabilité civile de l'association et de ses membres :
 - La responsabilité civile contractuelle
 - La responsabilité civile délictuelle ou quasi-délictuelle
- La responsabilité pénale de l'association et de ses membres :
 - Des associations
 - Des dirigeants et éducateurs sportifs
- Les assurances :
 - Des associations
 - Des dirigeants et éducateurs sportifs
 - Des sportifs
 - Des biens
- La licence-assurance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Supports informatiques de présentation des thèmes abordés.
Lecture et analyse d'un exemple de police d'assurance sportive.
Échanges d'expériences entre les stagiaires et le formateur.
Évaluation de la formation par les stagiaires.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :



Aurélien CORDEAU



aurelien.cordeau@crosif.fr



01 49 85 84 93